

Ceux qui murmurent à l'oreille des politiques

Bruxelles est un paradis pour les lobbyistes. Depuis la création de la Communauté Européenne, des milliers de lobbyistes ont trouvé le chemin de notre capitale. Ils ont tous le même objectif : influencer les décisions politiques. A tous les niveaux et sous différentes formes. Combien sont-ils et comment travaillent-ils ? Une grande opacité règne autour de leur activité.



Crédit © Union européenne

Nos représentants politiques votent régulièrement des lois qui régissent notre quotidien. Celles-ci recouvrent tous les aspects de notre vie en société et cela nécessite qu'ils travaillent dans des domaines très variés et souvent très complexes qui demandent une grande expertise. C'est là que les lobbyistes peuvent être utiles d'un premier abord. Ils fournissent des conseils, des recommandations, de la documentation (statistiques, études...) pour « outiller » les politiques dans leur travail parlementaire aussi bien lorsqu'ils doivent se positionner sur une proposition de loi que pour lancer de nouvelles réflexions, les mettre en débat en vue de les faire adopter plus tard.

Ce travail de « conseiller » est tout à fait légal et connu de tous. En revanche, certaines pratiques posent question. Comme le fait de ne pas révéler pour qui ils travaillent ou pire, de mentir sur le client qu'ils représentent. Certains prétendent provenir d'organisations à but non lucratif ou encore financent de soi-disant « experts indépendants ».

Une éthique floue

Les institutions européennes ont créé en 2011 un registre destiné à lever le voile sur les structures qui se cachent derrière les lobbyistes ainsi que sur leur financement. A ce jour, environ 6.646 entités se sont enregistrées dans le registre de transparence de l'Union européenne. Ce registre compte sur la bonne volonté des acteurs du lobby, il n'est nullement obligatoire de s'y inscrire.

Une pratique dénoncée par l'observatoire du lobbying *Corporate Europe Observatory* (CEO) est inquiétante :

le jeu de chaises musicales entre lobbyistes et responsables politiques/fonctionnaires au sein des institutions de l'U.E. Dans la base de données collectée par l'observatoire, on constate que par exemple, Christian Thimann, anciennement conseiller du président de la BCE, se retrouve aujourd'hui chez AXA (banque et assurances) comme Directeur de la stratégie et des affaires publiques du groupe et membre de son comité exécutif. Cela ne veut pas dire que les représentants en question vont systématiquement franchir la ligne mais on s'interroge tout de même sur les éventuels conflits d'intérêts qui pourraient survenir. Par ailleurs, le site de l'observatoire européen du lobbying regorge d'exemples de lobbyistes qui ont par la suite rejoint des postes à haute responsabilité au sein des institutions européennes. Cela pose question et justifie une vigilance accrue car des faits de corruption existent même s'ils sont parfois difficiles à prouver. Rappelons qu'en 2011, l'U.E. a été frappée d'un scandale : des eurodéputés ont été pris sur le fait en train d'accepter un pot de vin de la part de lobbyistes. En réalité, ces derniers étaient des journalistes en reportage qui leur avaient tendu un piège.

Une toile autour de l'UE

On évoque le chiffre de 25 à 30.000 sociétés ou cabinets de consultance opérant auprès des institutions de l'UE à Bruxelles. D'après l'observatoire du lobbying *Corporate Europe Observatory*, 70% des lobbies présents à Bruxelles défendent des intérêts privés, 20% des intérêts publics et 10% la société civile. A titre d'exemple, rien que pour le secteur financier, on estime que 1.700 lobbyistes sont mobilisés. Ce qui représente 120 millions d'euros dépensés par le sec- ▶

► teur financier par an contre 4 millions par les ONG, syndicats et associations de consommateurs.

Mais qui sont ces « facilitateurs » du travail de nos politiques ? Ce sont des représentants de groupements d'industriels, de multinationales, d'organisations patronales, d'organisations issues de la société civile auprès des décideurs politiques. Quelques-uns de ces acteurs sont reconnus par la Commission européenne comme des partenaires pour participer au dialogue social européen au niveau sectoriel et interprofessionnel. Les travailleurs sont représentés par la **confédération européenne des syndicats** (CES), le Conseil des cadres européens (EURO-CADRES) et la Confédération Européennes des cadres (CEC). Les employeurs quant à eux sont représentés par l'organe de pression **Business Europe** (anciennement l'UNICE) dont la fédération des entreprises de Belgique (FEB) est membre, le Centre européen des entreprises publiques (CEEP) et l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME)¹.

Au sein des lobbyistes, on compte ceux qu'on appelle les « Think tanks ». Ces structures réalisent des recherches, des études pour leurs clients et se char-

Business Europe

C'est l'organe de pression qui défend les intérêts des employeurs auprès des institutions européennes. Il se compose de 41 organismes répartis dans 35 pays. On y retrouve principalement les organes de défense des employeurs comme la Fédération des entreprises de Belgique (FEB).

gent de leur diffusion et de leur promotion. Elles font pression sur les décideurs politiques et sont donc pour la cause, proches des institutions de l'UE. Ils vous paraissent éloignés ? Pas tant que ça ! Vous avez sans doute déjà entendu parler dans les médias des études de l'**Itinera institute** ou de l'**institut Bruegel** pour ne citer qu'eux. On peut citer également le **groupe Bilderberg** et la **table ronde des industriels européens** (ERT), un des lobbies les plus puissants d'Europe, présidé par Benoît Potier, PDG d'Air Liquide, groupe international spécialisé dans les gaz industriels et médicaux. Son objectif est de défendre les intérêts des multinationales européennes. L'ERT regroupe cinquante PDG des principales multinationales européennes comme L'Oréal, Nestlé ou Solvay et bénéficie d'une écoute particulière auprès de la Commission européenne.

La table ronde des industriels européens a été créée



Credit © Union européenne

en 1983 à l'initiative de deux commissaires européens : François-Xavier Ortoli, qui deviendra ensuite président-directeur général de Total et représentant du CNPF (Conseil national du patronat français) international, et d'autre part l'homme d'affaire Belge Etienne Davignon. Ce qui explique les liens étroits entretenus avec la Commission européenne. Mais ce qui est encore plus flagrant, c'est lorsque, comme l'analyse l'organisation *Corporate Europe Observatory*, on retrouve presque à l'identique les recommandations de l'ERT dans la proposition de stratégie de croissance sur dix ans de l'Union européenne (Europe 2020) présentée aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet européen des 25 et 26 mars 2010. Celle-ci touche à des matières essentielles telles que l'emploi, l'environnement, la recherche et développement, l'enseignement, la pauvreté et l'exclusion.

L'influence s'exerce également de manière informelle dans différents lieux stratégiques comme dans les **clubs** : ce sont des lieux de rencontres, de conférences réservés à leurs membres comme par exemple le Cercle de Lorraine, le Cercle gaulois, le Cercle de Wallonie, le Rotary...

Du côté des mouvements sociaux, il existe quelques lieux d'influence comme l'**Alter Summit** qui « rassemble des forces européennes, syndicats et mouvements sociaux, citoyens, féministes, écologiques, qui se battent pour refonder démocratiquement une Europe sociale, écologique et féministe. Et imposer, contre les privilèges des banques, des droits pour toutes et tous : emploi, santé, logement, éducation, culture »² ou le **Sommet syndical européen** organisé par la Confédération européenne des syndicats (CES). Par ailleurs, les ONG de développement exercent leur influence via la plateforme **CONCORD** qui regroupe 1.800 organisations à travers l'Europe dont le WWF, Oxfam international...

Fins stratégiques

Mais comment ces personnes d'influence s'y prennent-elles auprès de nos élus européens ? Un bon lobbyiste, pour être efficace, doit tout d'abord avoir une bonne connaissance des institutions et de leur fonctionnement. Savoir quelles sont les instances déci-



José Manuel Barroso, président de la CE, en compagnie de plusieurs membres de la Table ronde européenne des industriels (ERT) :
Wim Philippa, secrétaire général de l'ERT, Leif Johansson, président d'AB Volvo, PDG de Volvo Group et président de l'ERT, Gerard Kleisterlee, PDG, président du conseil d'administration de Royal Philips Electronics et vice-président de l'ERT, et Paolo Scaroni, PDG d'Eni.
Au 2^e rang: Aloïs Michiels, président du conseil d'administration de Solvay, César Alierta Izuel, président exécutif et PDG de Telefónica, Zsolt Hernádi, président, PDG de MOL et président du conseil d'administration de MOL, Paulo Azevedo, PDG de Sonae, et Bruno Lafont, PDG de Lafarge.

sives de l'Europe mais aussi identifier quels représentants politiques ou issus de l'administration sont compétents pour les matières qui l'occupent. En d'autres termes, avant d'essayer de convaincre, le lobbyiste doit identifier sa cible. Selon Arnaud Zacharie, secrétaire général du Centre national de coopération au développement : « Le Parlement européen est en co-décision sur une série de sujets mais pas sur tous. Par exemple, il n'a rien à dire sur la fiscalité. Donc, c'est surtout la Commission européenne qu'il faut viser pour faire passer ses idées. C'est elle qui a le monopole des propositions et c'est l'administration de la Commission européenne qui prépare tout, ce ne sont pas les commissaires européens qui s'en chargent. Donc si on veut correctement faire passer ses idées, il faut aller à la source, avoir des contacts dans l'administration et diffuser son argumentaire, ses études. »

Le lobbyiste est à la fois un juriste et un communicant. Son rôle est essentiellement de faire passer des informations. Il est en charge de dossiers qu'il doit faire avancer régulièrement en fournissant aux décideurs les informations pertinentes par rapport aux commandes de ses clients. Mais il est impossible d'effectuer ce travail sans une compréhension du système législatif et une connaissance de l'agenda décisionnel. Le lobbyiste doit fournir les informations aux bonnes personnes et au bon moment et comprendre les

enjeux des décisions sur lesquelles il travaille. « A partir du moment où votre idée se retrouve dans la proposition de la Commission européenne, il est très difficile pour le Parlement européen de détricoter la proposition. D'autant plus qu'il est en co-décision avec le Conseil européen. C'est au niveau des Etats membres au final que le lobbying est le plus exercé ! » conclut-il.

L'Europe est souvent considérée par les citoyens comme une entité abstraite aux contours flous sans grand intérêt, alors que Bruxelles est le deuxième centre de lobbying au monde après Washington. Preuve que notre capitale est « the place to be », LE lieu où sont prises les décisions les plus importantes qui influent sur notre quotidien et, plus fondamentalement, qui dessinent la société dans laquelle nous vivons.

Claudia Benedetto

- 1 www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=500
- 2 www.altersummit.eu

Une visite insolite à Bruxelles : le Lobby Tour

L'Observatoire du lobbying organise à Bruxelles des « Lobby Tour ». Il a même édité un guide : le « lobby planet », celui-ci propose un circuit qui vous plonge au cœur des hauts lieux du lobbying à Bruxelles. Si vous souhaitez en savoir plus sur les lieux indiqués sur la carte : <http://corporateeurope.org>



- 1 Square de Meeus
- 2 Friends of Europe
- 3 Rue Montoyer
- 4 Place de Luxembourg
- 5 Rue d'Idalie
- 6 Le Parlement européen
- 7 L'arbre des lobbyistes
- 8 L'immeuble Albert Borschette
- 9 Le Conseil européen
- 10 La Commission européenne
- 11 La banque européenne d'investissement
- 12 Buisness Europe